



Éditions Jean-Jacques Guillaume, décembre 2016  
ISBN : 979-10-95373-04-9

# COLOMBEL, BOYVIN & CIE...

Histoire des familles et de leurs alliances

Gaëtan GANZIN



## AVANT PROPOS

Depuis plus de trente ans, j'ai collecté les renseignements concernant notre famille, dont une partie se trouvait dans la propriété familiale de Mousseaux depuis 1838, après son achat par Marc Hilaire Colombel. Pourtant sur l'histoire des familles Colombel et Boyvin, je n'avais que les quelques pages dactylographiées par Maurice du Plessis-Vaidière, époux de Lise Colombel, la sœur de Paul Colombel, mon arrière grand-père. Le couple habitait la propriété de la famille Boyvin, dénommée « Ferme Boyvin ». Dans ses notes, Maurice du Plessis-Vaidière indiquait qu'il avait peu d'informations sur la famille de sa belle-mère, en l'occurrence la famille Boyvin. Néanmoins en 2013, en découvrant l'existence de cette propriété, et le fait qu'elle était toujours dans la famille, résidence d'Emmanuel du Plessis-Vaidière, petit-fils de Maurice, je m'y suis rendu en famille et nous avons partagé nos documents et archives mais toujours peu d'éléments nouveaux.

Ce n'est qu'il y a quelques années que j'ai découvert sur internet, l'existence d'un fond « Colombel Boyvin », aux archives municipales du Havre. Renseignements pris auprès du conservateur, ce fond provenait, d'une préemption réalisée par la mairie du Havre lors d'une vente aux enchères publiques, d'une caisse d'archives, mise en vente par les héritiers d'Emmanuel Du Plessis-Vaidière après la disparition de leurs parents et ce dans le but de vider la propriété dont il souhaitait se défaire. Cette caisse qui était dans le grenier, a attendu plusieurs générations pour contribuer à enrichir l'histoire familiale. Elle a été acquise par la mairie du Havre et déposée aux archives municipales pour un triple intérêt historique : l'histoire du protestantisme dans le pays de Caux ; l'histoire des maisons de commerce havraises dont peu de documents sont parvenus jusqu'à nous ; l'histoire de l'esclavage et du commerce triangulaire au XVIIIème siècle.

Je me suis rendu à plusieurs reprises aux archives municipales du Havre pour découvrir ces documents, j'ai pris connaissance de l'inventaire et du classement qui avait été réalisé, et j'ai donc pu compléter l'histoire familiale que je restitue dans mon récit. Mousseaux fait partie de ces propriétés familiales où on ne jetait rien et c'est quelques trois cents faire-parts de décès que j'y aie retrouvé montrant les liens qui existaient entre les descendants de la famille

Colombel. Ces faire-parts de la fin du XIX<sup>ème</sup>, début du XX<sup>ème</sup> sont une source d'informations très riche pour reconstituer la généalogie familiale. J'ai voulu en publiant cet ouvrage permettre aux descendants actuels et à ceux qui viendront de retrouver leurs racines et de découvrir que leurs ancêtres étaient très entreprenants. Je voudrais faire partager mon admiration pour ce qu'ils ont réalisé parfois au péril de leur vie.

Il faut rendre hommage plus particulièrement à certaines femmes comme : Madeleine Colombel, qui a payé de sa vie son engagement dans la résistance lors de la seconde guerre mondiale ; Marie-Anne Pinel, veuve à quarante ans qui assurera la direction de la maison de commerce de son époux, se débattant avec les associés et les débiteurs, tout en assurant l'éducation de ses enfants ; Marie Joséphine Fanny Gonsollin, veuve à trente neuf ans, qui assumera en même temps l'éducation de ses enfants et consolidera la propriété de Mousseaux récemment acquise par son époux ; Barbe Vanderebourg, l'épouse néerlandaise de Nicolas Boyvin, qui fera le voyage en métropole pour recueillir les neveux de son second mari et qui se retrouvera emprisonnée à la Bastille ; Elisabeth Boyvin, qui a continué à gérer les propriétés familiales du Pays de Caux, alors que ses frères étaient partis aux Antilles fuyant les persécutions, après la révocation de l'Édit de Nantes. Je remercie tous ceux qui ont bien voulu me transmettre les documents qui ont permis d'écrire cette histoire.

## Histoire de la famille COLOMBEL

La famille Colombel est originaire du pays de Caux : les plus anciens actes retrouvés l'ont été sur les registres paroissiaux de Bennetot (76) à cinquante kilomètres au Nord Est du Havre, puis dans les villages voisins de Sainte Marguerite sur Fauville et de Fauville en Caux. Vers 1750, les Colombel ont quitté le monde rural pour le monde maritime en devenant capitaines de navire, négociants et armateurs et se sont installés au Havre où ils ont contribué au développement du commerce maritime havrais au XIX<sup>ème</sup> siècle. Le couple de Nicolas Colombel, laboureur, né en 1623 décédé et inhumé à Bennetot (76), le 15 avril 1697 et d'Isabeau Certain, née en 1629, décédée et inhumée à Bennetot, le 29 décembre 1709, a eu au moins trois enfants :

- Robert Colombel(I)

- Anne Thoinette Colombel née en 1663, décédée et inhumée le 25 avril 1728 à Fauville en Caux, qui épouse à Bennetot, le 27 juillet 1788, Jean Bertin né en 1662, décédé à Fauville en Caux le 4 novembre 1746 dont descendance Bertin.

- Nicolas Colombel, marchand de lin né en 1671, décédé et inhumé à Bennetot le 16 novembre 1736. De son union le 1<sup>er</sup> février 1698 à Fauville en Caux avec Marie Ferry, née en 1680 à Bennetot, décédée et inhumée le 16 mai 1722 à Bennetot, naitront au moins huit enfants et une importante descendance que nous ne détaillerons pas ici.

- Anne Colombel, née vers 1675, décédée le 30 janvier 1752 à Normanville (76) mariée le 26 novembre 1697 à Bennetot, avec Pierre Mauconduit, né vers 1661, décédé le 22 août 1707 à Saint Maclou la Brière (76), dont descendance Mauconduit.





## I-Robert COLOMBEL-1

Né vers 1660, fermier sur la paroisse de Sainte Marguerite sur Fauville (76), décédé après 1729 ; il épouse à Bennetot (76) le 6 décembre 1694, Marie Desporte, née en 1662, décédée le 21 novembre 1722<sup>1</sup> à Sainte Marguerite sur Fauville (76) à l'âge de 60 ans. De cette union :

- Anne Colombel, née le 27 juin 1690<sup>2</sup> à Bennetot (76).
- Nicolas Colombel, qui suit (II).
- Thomas Colombel, né le 27 décembre 1697<sup>3</sup> à Bennetot (76), décédé à 13 ans le 7 septembre 1709<sup>4</sup> à Bennetot (76).
- Jean Colombel, né le 25 mai 1701<sup>5</sup> à Bennetot (76), décédé le 4 juillet 1701<sup>6</sup> à Bennetot (76).

---

1 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville 4<sup>E</sup> 03625 1722 page 2

2 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Bennetot 4<sup>E</sup> 3078 1687-1688 page 8 ; le parrain est Nicolas Desporte et la marraine Anne Colombel (1675-1752) sa tante.

3 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Bennetot 4<sup>E</sup> 3078 1696-1700 page 11 ; le parrain est Thomas Leseine et la marraine Isabeau Certain, sa grand-mère.

4 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Bennetot 4<sup>E</sup> 03078 1700-1709 page 63.

5 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Bennetot 4<sup>E</sup> 03078 1700-1709 page 11 ; la marraine est Marie Ferry (1680-1722) femme de Nicolas Colombel (1671-1736) son oncle.

6 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Bennetot 4<sup>E</sup> 03078 1700-1709 page 12.

## II-Nicolas COLOMBEL

Nicolas COLOMBEL est né le 6 décembre 1694<sup>1</sup> à Bennetot (76) ; il est décédé et inhumé à Sainte Marguerite sur Fauville (76) le 28 août 1730<sup>2</sup> à l'âge de 36 ans. Il épouse le 26 novembre 1720 à Sainte Marguerite sur Fauville<sup>3</sup> Anne Catherine Malandain née le 9 avril 1698<sup>4</sup> à Bennetot (76), décédée et inhumée le 29 mars 1729<sup>5</sup> à Sainte Marguerite sur Fauville (76) à l'âge de 31 ans. De cette union sont nés :

1- Nicolas Robert Anne Catherine Colombel, né le 2 janvier 1722, décédé le 17 février 1722, à Sainte Marguerite sur Fauville (76)<sup>6</sup>.

2- Robert Colombel-2, né le 21 juillet 1724 à Sainte Marguerite sur Fauville<sup>7</sup>, seul enfant survivant dont la descendance suit : (III).

3- Marie Anne Colombel, née le 5 Novembre 1725, décédée le 28

---

1 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Bennetot 1691-1700 4<sup>E</sup> 0999 page 15 ; le parrain est Nicolas Colombel (1623-1697), son grand-père et sa marraine est Anne Desporte.

2 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville 4<sup>E</sup> 03625 1730 page 4

3 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville 4<sup>E</sup> 03625 1720 page 8.

4 Fille de Gabriel Malandain décédé après 1730, de la paroisse de Beuzeville la Guérard (76) et de Catherine Deshais. Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Bennetot 4<sup>E</sup> 0999 1691-1700 page 30.

5 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville 4<sup>E</sup> 03625 1729 page 50.

6 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville (76) 4<sup>E</sup> 3625 Naissances Mariages Décès de 1722 à 1729 page 16, 31 et 32, 49 et 50.

7 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville 4<sup>E</sup> 03625 1721 page 26 ; son parrain est Gabriel Malandain, son grand-père.

novembre 1725, à Sainte Marguerite sur Fauville (76)<sup>1</sup>.

4- Marie Anne Marguerite Adrienne Colombel, née le 15 mars 1729, décédée le 25 mars 1729, à Sainte Marguerite sur Fauville (76).

### III-Robert COLOMBEL- 2

Il est né le 21 juillet 1724 et décédé entre 1779 et 1781 ; c'est lui qui quitte Sainte Marguerite sur Fauville où il est mentionné comme laboureur, d'abord pour la paroisse voisine de Fauville en Caux vers 1750. (C'est là que sont nés ses 2 derniers enfants). Il s'établit ensuite au Havre, comme armateur vers 1760 comme en témoigne le décès de deux de ses enfants en 1762 et 1766. Il épouse le huit juillet 1743<sup>2</sup> à Thiétreville (76), Françoise Marie Caroline Le Clerc, née et baptisée le 29 janvier 1715 à Thiétreville<sup>3</sup>, fille de François et de Marie Catherine Le Caron<sup>4</sup>, veuve en premières noces de Nicolas Le François, décédée au Havre le 1er juin 1779 à l'âge de 64 ans<sup>5</sup>. De cette union 5 enfants :

- Noémie Marie Françoise Geneviève Colombel, née le 15 mars

---

1 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville (76) 4<sup>E</sup> 3625 Naissances Mariages Décès de 1722 à 1729 page 16, 31 et 32, 49 et 50.

2 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Thiétreville 1740-1749 page 18 et archives municipales du Havre, Fond Boyvin-Colombel, cote 49Z130 : contrat de mariage de Robert Colombel, fils de Nicolas Colombel et de Marie Anne Malandain avec Françoise Le Clerc, fille de François Le Clerc et de Marie Catherine Le Caron du 21 juin 1743.

3 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux de Thiétreville 1710-1715 page 35. À son mariage avec Robert Colombel elle est veuve de Nicolas Le François.

4 Née en 1682 à Rouen (Saint Maclou), décédée au Havre (Notre Dame) le 16 octobre 1762 ; elle est la fille de Pierre Caron et d'Avoye Nourisse.

5 Archives départementales de Seine Maritime, registres paroissiaux le Havre paroisse de Notre Dame 4E 02707 1779 page 42.

1744 à Sainte Marguerite sur Fauville<sup>1</sup> qui suit : (IV-1)

- Anne Catherine Victoire Dorothee Colombel, née et baptisée, le 6 août 1745 à Sainte Marguerite sur Fauville<sup>2</sup>. Elle est décédée au Havre le 13 octobre 1762 à 17 ans<sup>3</sup>.

- Marie Anne Colombel, née et baptisée le 4 mai 1747 à Sainte Marguerite sur Fauville<sup>4</sup>.

- Jacques Robert Colombel, né le 2 avril 1749 à Sainte Marguerite sur Fauville qui suit : (IV-2).

- Jean François Colombel, né le 17 juillet 1751 à Fauville qui suit : (IV-3).

- Jacques Barthélémy Colombel. Né et baptisé le 24 mai 1754 à Fauville (76) et décédé au Havre (76) le 20 décembre 1766 à 12 ans<sup>5</sup>.

## IV-1 -Noémie Marie Françoise Geneviève Colombel

Née le 15 mars 1744 à Sainte Marguerite sur Fauville (76), décédée à Rouen (76) le 23 août 1821, épouse au Havre Notre Dame, le

---

1 Archives départementales Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville 4<sup>E</sup> 03625 page 29 ; le parrain est Guillaume Malandain, laboureur de Cleuille et la marraine Marie Geneviève Leclerc de la paroisse du Bec.

2 Archives départementales Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville 1745 4<sup>E</sup> 03625 page 36. À noter que le baptême est célébré par Jean François Leclerc, curé de Sorquainville (76) son oncle.

3 Archives départementales Seine Maritime, registres paroissiaux du Havre (Notre Dame) 1762 4<sup>E</sup> 02701 page 73.

4 Archives départementales Seine Maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville 1747 4<sup>E</sup> 03625 page 46.

5 Archives départementales de Seine Maritime, Registres paroissiaux de Fauville (naissance et baptême) 1750-1759 4<sup>E</sup> 03159 page 41, et registres paroissiaux du Havre Notre Dame 1766 4<sup>E</sup> 02702 page 103 ; sa marraine est sa grand-mère maternelle Marie Catherine Lecaron.

11 mai 1771<sup>1</sup>, Jean Charles Toqueville <sup>2</sup> négociant en bois à Rouen, décédé le 3 juillet 1785 à Rouen (76), dont au moins quatre enfants :

1.1- Charles François, né le 11 juin 1771 au Havre<sup>3</sup>, marin de l'État, puis Second Lieutenant du navire « l'Alligator »<sup>4</sup> en 1799 sous le commandement du Capitaine Barabé.

1.2- Marie Françoise Eulalie, née le 13 février 1773 au Havre<sup>5</sup>

1.3- Adélaïde Victoire, née le 10 juin 1776 au Havre<sup>6</sup>

1.4- Marie Françoise Louise Désirée, née le 30 juin 1778 au Havre<sup>7</sup>

La correspondance avec son jeune frère Jacques Robert montre qu'elle cherchait à lui faire étendre ses affaires dans la région de Rouen. À son décès, elle réside au 3, rue Sablée à Rouen (76).

---

1 Registres paroissiaux le Havre paroisse Notre Dame 1771 4<sup>E</sup> 02704 page 39

2 Registres Tocqueville : famille de négociants et d'armateurs havrais

3 Registres paroissiaux le Havre paroisse Notre Dame 4<sup>E</sup> 02704 page 51 : il est né et baptisé le 11 juin 1771 ; le parrain est Jean François Colombel, son oncle et la marraine est Marie Catherine Dragon, veuve de Jean-François Toqueville sa grand-mère paternelle.

4 L'Alligator est un navire de l'armement Colombel ainé Barabe & Besongnet. La signature du jeune lieutenant figure sur de nombreux actes de décès survenus dans la cargaison des quatre cent cinquante nègres transportés par l'Alligator de la côte de Guinée à Port aux Princes.

5 Registres paroissiaux le Havre paroisse Notre Dame 4<sup>E</sup> 02705 page 18 : elle est née et baptisée le 13 juin 1773, le parrain est Jean François Colombel, son oncle, la marraine est Françoise Marie Caroline Le Clerc, épouse Robert Colombel, sa grand-mère maternelle.

6 Registres paroissiaux le Havre paroisse Notre Dame 4<sup>E</sup> 02705 page 45 : son père est absent à sa naissance ; elle est née et baptisée le 10 juin 1776 ; le parrain est François Toqueville son frère, la marraine Angélique Hébert femme de Jacques Martin.

7 Registres paroissiaux Le Havre paroisse Notre Dame 4<sup>E</sup> 02706 page 53 : elle est née et baptisée le 30 juin 1778 ; parrain : Guillaume François Richer, marraine : Marie Marguerite Auber son épouse.

## IV-2 Jacques Robert COLOMBEL

Né à Sainte Marguerite sur Fauville (76) le 2 mars 1749<sup>1</sup> décédé au Havre (76), Rue Beaurepaire le 25 mars 1805<sup>2</sup>. En 1773 il se fit recevoir Capitaine maritime et patron pilote au Havre . Il n'avait pas l'âge requis pour obtenir ce grade, le brevet de Capitaine maritime lui a été délivré le 15 juin 1773<sup>3</sup>. En novembre 1773 il est capitaine du Double Louis et il est victime d'une mutinerie de trois matelots à Port aux Princes. Le matelot Priou après avoir été initialement condamné à « être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'en suive » est finalement condamné « à être attaché au carcan avec écriteau devant et derrière portant ces mots : matelot insolent et révolté » et au bannissement pendant trois ans (arrêt du Conseil supérieur de Port aux Princes imprimé chez Guillot à Port aux Princes).

Toutefois il renonce au commandement maritime assez jeune. Il s'installe à Saint Domingue en 1783. L'année suivante il propose à son frère Jean-François de s'associer : ils fondent une Société de commerce appelée : Colombel Frères . Le capital initial s'élève à cent trente mille livres, Jacques Robert apportant cent mille livres et son frère trente mille livres. Le contrat de création précise que les pertes et les bénéfices sont destinés à être partagés de moitié entre les deux associés, bien que l'apport de Jacques Robert en capital soit trois fois plus important et cela pour dédommager Jean-François de ses peines pour tenir la maison et gérer toutes les affaires qui se feraient en France (...).

---

1 Archives départementales de Seine maritime, registres paroissiaux de Sainte Marguerite sur Fauville, 4<sup>E</sup> 03625 page 56.

2 Archives départementales de Seine maritime, Etat civil du Havre, 4<sup>E</sup> 08638 page 275

3 Certificat délivré par le Duc de Penthièvre, Gouverneur de la Bretagne et plus spécialement par Baptiste Plainpel Seigneur de Heuqueville, examinateur et garde-scel de la Marine et amirauté de France au siège du Havre. Il mentionne que Jacques-Robert est âgé de vingt-quatre ans deux mois et treize jours, mais parce qu'il a fait une campagne sur les vaisseaux de sa Majesté et parce qu'il a rendu des services exceptionnels à son Capitaine le Sieur Bechet à Port aux Princes en 1766 et aussi sur le navire « le Double-Louis » en 1773, le brevet lui est conféré bien qu'il n'ait pas l'âge de vingt-cinq ans prescrit par le règlement.

L'objectif de la société est de faire du commerce de pacotilles pour Saint-Domingue et d'importer des données coloniales en France, notamment du bois, mais le 5 juin 1785, moins d'un an après leur association, Jean-François Colombel meurt. Son beau frère, Pierre-Augustin Barabé<sup>1</sup> en tant qu'oncle maternel des enfants du couple est alors nommé provisoirement par le procureur du Roi gestionnaire d'une partie de la société et de ses affaires. Un conseil de famille organisé à la suite de cette décision confirme Pierre-Augustin Barabé dans ses fonctions et lui attribue un associé en la personne de Marc-François Besongnet<sup>2</sup>. Jacques-Robert Colombel de son côté donna son accord et leur envoya sa procuration avec l'accord pour traiter les affaires de la société Colombel Frères et de sa liquidation en son nom. Pierre-Augustin Barabé et Marc-François Besongnet afin de se rendre « mutuellement garants de leur gestion », fondent ensemble une autre société dénommée Barabé & Besongnet Fils.

Jacques-Robert Colombel traita pour son compte personnel, en dehors des affaires de Colombel Frères, avec les deux associés, leur envoyant notamment des marchandises : il aurait alors réalisé grâce à ces opérations près de « trois cent cinquante mille livres de bénéfices ».

En 1786, Barabé & Besongnet Fils se lancent aussi dans la recherche de profits sur le modèle de Jean-François Colombel qui avait passé un contrat avec la maison J. Ricot de Saint Valéry en Caux pour faire un « avantageux » commerce de bois et de douvelles<sup>3</sup>. Ils proposent en outre à Jacques-Robert Colombel de s'associer à ce contrat à raison d'un tiers d'intérêt qui s'est élevé à douze mille sept cent onze livres, un denier et huit sols. Dès la fin de l'année suivante la première vente de ces produits rapporte à Jacques Robert Colombel plus de trois mille livres de bénéfice net. C'est d'ailleurs au terme de l'année 1787 que celui-ci décide de revenir en France. À cette époque, Barabé & Besongnet Fils sont en passe de terminer

---

1 Pierre-Augustin Barabé est donc le beau-frère de Jean-François Colombel, et de Marc-François Besongnet qui avaient épousé les sœurs Barabé.

2 François Besongnet était le fils de Romain Besongnet et de Marie Geoffroy marié au Havre en 1746. Celui-ci avait épousé en 1769 une autre sœur de Pierre-Augustin Barabé, Marie-Françoise Barabé.

3 Petite douve de tonneaux.

la liquidation de la société Colombel Frères et ont l'idée de solliciter Jacques-Robert Colombel pour former à eux trois une nouvelle société de commerce. Jacques-Robert Colombel demande auparavant les comptes de la défunte société qu'il obtient le 22 février 1788 et qui aboutissait au solde en sa faveur de la somme de cent cinquante et un mille quatre cent cinq livres onze deniers et quatre sols.

Le 5 avril 1788 est créée la Société Colombel Aîné Besongnet et Barabé pour une durée initiale de six ans, prenant effet le jour même. Le 5 avril 1794 le contrat est renouvelé pour trois ans. Le capital de départ se monte à quatre cent cinquante mille livres. Jacques Robert fournit trois cent mille livres, et Besongnet et Barabé chacun soixante-quinze mille livres. La société Colombel Aîné, Besongnet et Barabé s'associe à la société Lubin, Fizel et C<sup>ie</sup> implantée à Saint Domingue. Leur collaboration commence en 1787 : ils se lancent au départ dans le trafic de pacotilles et le commerce de denrées coloniales.

Puis ils décident d'investir dans les opérations d'armement pour la traite des esclaves, activité qui se révèle très lucrative même si elle comporte de nombreux risques. Le navire l'Alligator<sup>1</sup> part du Havre le 27 Juillet 1789 en direction de Malimbe, sur la côte d'Angole « avec une riche cargaison et bien assortie pour traiter quatre cent cinquante noirs. Le 4 septembre 1791, le navire est encore en rade de Malimbe comme l'indique le premier certificat de décès d'esclave conservé. En décembre 1791, le navire part de Saint-Marc, sur l'île de Saint Domingue. La vente de la cargaison est commencée le 11 décembre 1791 et achevée avant avril 1792. Mais suite aux troubles politiques et aux révoltes qui éclatent dans Saint-Domingue, le trafic négrier de la société est interrompu. L'Alligator fait encore un voyage l'année suivante qui le conduit aux Etats-Unis mais l'opération n'est pas rentable.

---

1 L'Alligator, est le seul navire de la société Colombel Aîné Barabé et Besongnet. Sa capacité est de deux cent soixante tonneaux donc voisin du navire « Les Deux Sœurs ». Il a été acheté par Ruellan et Cie du Havre commandité par Le Coulteulx avec six autres paquebots des Etats Unis et des macaraignes, chacun d'environ trois cent tonneaux. Le numéro neuf, le Courrier de Lorient devient « l'Alligator » armé au Havre en traite par « Colombel, Barabé et Besongnet », Capitaine Pierre Barabé en 1789.





Type de navire corsaire négrier sur rade du Havre au XVIII<sup>ème</sup> siècle : Les Deux Sœurs, deux cent quatre vingt tonneaux, quatorze canons, construit à Honfleur en 1782 par André François Normand pour l'armement Havrais Fauconnier et Beauvoisin qui affecta le Ducrest à la traite le 10 décembre 1785. Aquarelle non signée publiée dans les Augustin Normand par La Varende en 1960.

La société de commerce est dissoute quelques années plus tard. Cette dissolution donne lieu dans les décennies suivantes à un procès retentissant avec les héritiers de la société Lubin, Fizel et C<sup>ie</sup>. Les deux sociétés s'accusant mutuellement de l'origine des dettes. Jacques Robert Colombel a épousé le 17 juillet 1788 au Havre, paroisse de Saint François (contrat de mariage du 9 juillet 1788) Marie Anne Pinel, née le 17 juin 1764 au Havre, paroisse de Saint François<sup>1</sup>.

---

1 Fille de Jean-François Augustin Pinel, (1717-1770), négociant au Havre capitaine du navire marchand, et de Marie Anne Charlotte Pimont (1721-1789).

## Les négriers du Havre-de-Grace

Claude et Jacqueline Briot, s'interroge : « Quelle fut au juste la part du Havre dans la déportation de plusieurs millions d'esclaves noirs de leur savane africaine vers les plantations et les gisements du nouveau monde ? Il est possible aujourd'hui, grâce au *Répertoire des expéditions négrières françaises au XVIII<sup>e</sup>* de Jean Mettas, de mieux cerner cette question, ce qui n'était pas évident avant la publication de ce monument de recherches. S'il est indéniable que Nantes se tailla la part du lion, on peut dire que Le Havre-de-Grâce disputa à Bordeaux et à La Rochelle le rang, peu glorieux, de second port négrier de France. Le Mettas recense : mille quatre cent vingt-sept voyages triangulaires au départ de Nantes, quatre cent vingt-sept de La Rochelle, trois cent quatre-vingt dix-neuf de Bordeaux, trois cent quatre-vingt-douze du Havre, deux cent seize de Saint-Malo, cent quarante-neuf de Lorient, cent vingt-cinq d'Honfleur, quatre-vingt deux de Marseille, quarante-quatre de Dunkerque. En groupant Le Havre et Honfleur, ce sont donc plus d'un demi-millier de voyages au départ de l'estuaire de la Seine pour les colonies françaises d'Amérique Centrale qui ne s'effectuèrent pas en droiture.

Jean Mettas mentionne quatre-vingt quinze mille deux cent trente esclaves traités par les navires du Havre-de-Grâce entre 1713 et 1792, au cours de trois cent six expéditions maritimes représentant cinquante huit mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf tonneaux de jauge, soit la moyenne de 1,6 esclave par tonneau, laissant à chacun un volume de 1,77 m<sup>3</sup> ce qui n'était pas toujours le cas : la *Seine* de chez Foache, deux cent soixante tonneaux, traita sept cent trente-six esclaves en 1778, ce qui leur laissait moins d'un mètre cube chacun. Les quatre-vingt-six voyages du Mettas pour lesquels ne figure pas le nombre de noirs traités, ni au départ de la Côte d'Afrique, ni à l'arrivée aux îles d'Amérique ou à la Louisiane, correspondent à une capacité de transport de treize mille quatre cent trente-trois tonneaux, ce qui permet d'avancer l'hypothèse qu'en réalité le nombre total d'esclaves traités par les navires du Havre au XVIII<sup>e</sup> siècle dépasse largement les cent mille ».

### Les armements havrais

« Au cours de ce XVIII<sup>e</sup> siècle, quelques soixante-huit maisons de négoce du Havre-de-Grâce armèrent au moins deux cent trente

navires (environ trente huit mille cinq cents tonneaux) pour la côte d’Afrique et les colonies d’Amérique. Quand on sait que pour un navire employé à la traite, il fallait parfois en envoyer un ou deux supplémentaires en droiture pour ramener au Havre les denrées coloniales acquises avec le produit de la vente des esclaves ... C’est dire combien ce commerce de « bois d’ébène, têtes d’Inde ou acquis de Guinée », était juteux. La moitié de ces armateurs du Havre l’effectuèrent cependant de façon artisanale, avec un seul navire. La maison Bégouen-Demeaux qui affecta à ce trafic quinze navires jaugeant en tout deux mille neuf cent quatre-vingt quinze tonneaux est souvent citée comme ayant été le plus grand armateur négrier du Havre.

Il y eut cependant plus gros qu’elle. David Chauvel et fils armèrent vingt-huit navires à la traite représentant près de cinq mille tonneaux de jauge, Féray et consorts : dix neuf navires pour plus de quatre mille tonneaux, Foache : dix-huit navires pour environ trois mille cinq cents tonneaux. Puis venaient après Bégouen Demeaux : la Compagnie du Sénégal avec quatorze navires pour deux mille huit cent soixante-dix tonneaux, Louis Legrand et Cie : treize navires pour environ deux mille tonneaux. Ces six principaux négociants armèrent cent sept navires représentant vingt mille six cent quarante tonneaux, soit pratiquement la moitié de la flotte négrière havraise dont on trouvera la liste en annexe. Cette liste de navires havrais affectés au trafic triangulaire couvre la période de 1713 à 1792, aussi est-il normal de voir apparaître plusieurs fois le même nom. Les armateurs donnaient souvent, à leurs navires neufs ou nouvellement acquis, le nom d’un de leur bâtiment pris par les Anglais ou perdu par fortune de mer.

Selon Louis Brindeau auteur *du Havre de Grâce et ses navires*, les armateurs du Havre auraient vendu deux mille neuf cent douze captifs en 1767 pour une somme de trois millions cent trente sept mille livres. La livre ayant à cette époque une valeur inférieure au franc. Ces chiffres sont extraits des Almanachs de la Marine pour Le Havre-de-Grâce, on peut les considérer comme étant fiables. Partant d’un prix moyen de mille quatre cent trente francs par esclave vendu, les armements négriers havrais au XVIII<sup>e</sup> siècle réalisèrent un profit d’au moins cent soixante millions de francs sur la seule vente des captifs. Bien entendu, les produits coloniaux étaient revendus avec bénéfice. Pour se faire une idée, à la veille de la Révolution, un capitaine de navire marchand était payé deux cent livres par mois

soit deux cent soixante-quatre francs selon le taux de correspondance précédemment utilisé. Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que certains négociants havrais qui vivotaient avant l'institution de la traite des noirs par Louis XIII firent fortune dans le commerce colonial et purent se faire construire de beaux immeubles en pierre proches du port où ils avaient leurs bureaux et de belles propriétés au calme à flanc de coteau d'Ingouville et au sommet de celui-ci sur un vaste domaine dénommé le Parc d'Or. Les Havrais surnommèrent *les Messieurs de la côte*, ces bourgeois enrichis par ce commerce indigne autorisé et encouragé par la monarchie de l'Ancien Régime, aboli par la Révolution mais rétabli par Napoléon Ier en 1802 lors de sa visite au Havre ». (Texte de Claude et Jacqueline Briot paru dans *Neptunia* n°167 septembre 1987 sous le titre *Les négriers du Havre-de-Grâce* (iconographie légendée enrichie, notes ajoutées en fin de texte remanié).

*Le négrier l'Alligator du Havre, Capitaine Barabé*

Deux Livres

1793	1790
1. Pour le remboursement des effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	108 000
2. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
3. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
4. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
5. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
6. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
7. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
8. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
9. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
10. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
11. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
12. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
13. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
14. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
15. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
16. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
17. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
18. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
19. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
20. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
21. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
22. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
23. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
24. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
25. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
26. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
27. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
28. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
29. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
30. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
31. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
32. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
33. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
34. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
35. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
36. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
37. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
38. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
39. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
40. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
41. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
42. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
43. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
44. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
45. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
46. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
47. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
48. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
49. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
50. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
51. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
52. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
53. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
54. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
55. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
56. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
57. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
58. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
59. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
60. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
61. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
62. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
63. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
64. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
65. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
66. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
67. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
68. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
69. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
70. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
71. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
72. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
73. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
74. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
75. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
76. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
77. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
78. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
79. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
80. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
81. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
82. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
83. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
84. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
85. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
86. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
87. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
88. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
89. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
90. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
91. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
92. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
93. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
94. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
95. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
96. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
97. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
98. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
99. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000
100. Pour les effets publics au 1 <sup>er</sup> juillet 1790	200 000

407187 2 4

407187 2 4

407187 2 4

AMH 49Z 149 « le négrier l'Alligator du Havre, Capitaine Barabé », état des sommes dues pour la vente des marchandises, 1793 (cliché Archives Municipales du Havre)



Port du Havre : Tour François 1<sup>er</sup>

Marie Anne Pinel est décédée le 19 novembre 1832 à Gruchet la Valace (76) dans une propriété qu'elle avait acquise. De cette union, sept enfants :

1- Augustin-Antoine né en 1791 au Havre, décédé en 1794 au Havre

2- Marc-Hilaire Colombel, né le 1er août 1796 au Havre qui suit (V-1)

3- Adolphe-Ambroise-Augustin Colombel, né le 21 octobre 1799 décédé le 22 octobre 1819 à 20 ans. Ses frères et sœurs recueillirent la part successorale qui lui était échue dans l'héritage de leur père.

4- Anthime Germer Colombel, né en 1802, qui suit (V-2)

5- François Cyprien Colombel, décédé après 1804.

6- Marie-Anne Colombel, née le 21 octobre 1804 qui suit (V-3)

7- Robert-Alexandre : il a vécu en célibataire misanthrope dans une vaste propriété qu'il avait achetée au 2 rue de l'Arcade à Conflans, commune de Charenton (94). Par quelques lettres expédiées à ses neveux il apparut qu'il s'est tenu à l'écart de l'existence de ses parents et que même il était singulièrement difficile d'obtenir la faveur de sa présence ou de sa signature dans les circonstances ou

une action commune de la famille était requise, par exemple dans la constitution des conseils de famille. Il n'a jamais eu d'occupation suivie ; il composait des articles littéraires qu'il publiait dans les journaux. Il est décédé le 23 août 1864 à Charenton (94) ; il a été inhumé dans le cimetière de Charenton où une concession perpétuelle a été obtenue, suivant acte administratif du Maire de Charenton du 16 décembre 1864 (f° 57, case 5). Sa fortune est passée à sa sœur Marie-Anne (Madame Coste) et à ses neveux, qui ont vendu moyennant soixante quinze mille francs la propriété de la rue de l'Arcade. Jacques Robert est décédé au Havre, rue Beaurepaire le 26 mars 1805 à cinquante-six ans. À la mort de son mari, Madame veuve Pinel-Colombel avait quarante et un ans et l'aîné de ses enfants Marc Hilaire avait neuf ans. Elle fut certainement assistée des conseils et des secours de ses nombreux parents mais en tous cas, la veuve se trouva à la tête d'une tâche bien dure à laquelle tout autre qu'elle moins bien douée aurait succombé. Elle devait liquider la situation commerciale de son mari, traiter avec les anciens associés et notamment avec l'ancien Capitaine Barabé qui lui suscita toutes sortes de difficultés, faire face aux engagements du défunt, recouvrer les créances douteuses et enfin élever sa nombreuse famille et tout cela pendant le règne de l'Empereur Napoléon 1<sup>er</sup> et la Restauration, c'est-à-dire au milieu de troubles intérieurs alors qu'à l'extérieur l'état de guerre permanent avec l'Angleterre et le blocus continental rendaient le commerce maritime presque impossible.

*Madame de la Voie*  
*veuve de M. Colombel*  
*Étant en propriété qu'on doit comme*  
*ayant pour M. Louis Jacques Robert*  
*Colombel.*  
*le 13 Janvier 1806.*

Succession de Jacques Robert Colombel du 12 Janvier 1806

Documents conservés aux Archives municipales du Havre, cliché Gaëtan GANZIN

Succession de M<sup>o</sup>  
Colombel

reçue & pend<sup>t</sup> son Mariage

Value Biens de Camps Revenu

une ferme Commune de  
45000 Melille de la Communne  
de 24 acres occupé par  
M<sup>r</sup> Mallon a ..... 1500

une ferme Surhad<sup>re</sup> marure  
1400.. Loué a raison de 7<sup>1</sup>/<sub>2</sub> par an 72

une ferme commune  
de Grosville Contenant  
95 acres occupé par  
M<sup>r</sup> Duchamps. Loué par  
90000.. an ..... 4500..

autre ferme dans la  
même Communne occupé  
par M<sup>r</sup> du Fauveau C<sup>o</sup>  
48000.. 40 acres. Loué par an. 2400..

124000 Value Revenu 8472





On ne sait si Madame Veuve Colombel a bien réussi dans le négoce mais en tous cas, elle se débarrassa des anciens associés de son mari et fonda en 1820 la Société « Pinel veuve Colombel Aîné & Fils » en particulier avec Marc-Hilaire. Le but de la société est d'accroître la fortune familiale par des bénéfices corrects tout en essayant d'éviter des opérations trop risquées financièrement. Pour ce faire, les Colombel sont associés avec des maisons de commerce des familles alliées : par exemple la société « Gonssolin oncle, neveu & Lefort » de Rouen qui appartenait aux proches de Joséphine Gonssolin, l'épouse de Marc-Hilaire.

La nouvelle société Colombel basée au Havre est dédiée au commerce des produits coloniaux. Elle est armateur mais aussi courtier commissionnaires (ce genre de négoce est excellent si les clients sont nombreux et si les courtiers se limitent strictement au rôle d'intermédiaire sans consentir d'ouverture de crédit). Elle arme plusieurs navires comme le brick « Elisabeth » ou le brick « Emilienne » qui traversent l'Atlantique en direction des Etats-Unis et font escale à la Havane et à la Nouvelle-Orléans, d'où ils ramènent du coton en grande quantité. Sur le chemin du retour, ils en profitent pour s'arrêter à Port-au-Prince afin de charger des « vanilles », des « cochénilles », du sucre et du café qui sont ensuite vendus en France. La société possède de précieux contacts à New-York où Hilaire Colombel a d'ailleurs séjourné en tant que correspondant de la société de 1819 à 1821. Les années 1820 à 1830 voient l'apparition de nouveaux espaces commerciaux dans lesquels les négociants tentent d'investir. Ils se tournent notamment vers l'Amérique latine : le Brésil, le Chili, le Pérou ou la Guyane.

Les Colombel se lancent également dans cette aventure : à la fin de l'année 1823, Anthime Colombel part pour les Etats-Unis, puis le Mexique. En juillet 1824, il arrive à Mexico avec la mission de collecter le maximum d'informations sur les besoins du marché mexicain, de connaître les tarifs douaniers et le cours des marchandises. Les envois de marchandises débutent peu après. Hilaire fait l'achat de plusieurs navires supplémentaires en 1824 et 1825 pour assurer les liaisons. Anthime Colombel se met à son propre compte et envisage même de créer une industrie locale (une « chapellerie »). Mais la situation politique du pays n'est pas sans causer quelques inquiétudes : les routes intérieures sont peu sûres ; Hilaire met d'ailleurs son frère en garde contre la tentation de prendre parti : « ne te mêle

jamais de politique » écrit-il dans une lettre du 23 septembre 1824, « et n'en fait pas publiquement le sujet de la conversation [...] ». Les Colombel exportent en majorité vers le port d'Alvarado des produits manufacturés européens dont les Mexicains aisés sont friands, tel des robes, des mouchoirs, des peignes, des bijoux, des bas de soie. Ils exportent aussi des milliers de rames de papier, que Marc-Hilaire fait fabriquer à Bordeaux. Parmi les autres marchandises, on trouve du vin, que celui-ci fait venir de Marseille et de l'eau de vie.

En 1825, Marc-Hilaire dresse au nom de la société un premier bilan avec ses associés. Bilan plutôt négatif, même si ceux-ci ne désespèrent pas de faire des profits : « ils [les associés] attribuent nos revers au mauvais choix des marchandises et des qualités peu convenables au goût des habitants ; nos espérances sont modérées. Un bénéfice de 15 à 20% satisfait à notre ambition<sup>1</sup> ». Marc-Hilaire pointe du doigt le montant des taxes douanières, qui sont « énormes » et limitent les profits. Le rôle d'Anthime se montre capital : pour être rentables et vendus en totalité les envois doivent être les plus adaptés au marché, ce qui nécessite l'envoi régulier de comptes de vente simulés, d'échantillons de tissus.

En 1825, la société doit faire face à un désastre avec le naufrage du François Amédée près de Boca-del-Rio. L'équilibre des profits et des pertes est trop fragile et aura raison de ce commerce. En 1826, la société stoppe toute activité au Mexique, comme en témoigne cette lettre de Marc-Hilaire à son frère : « *Je te répète, nous ne voulons plus rien expédier au Mexique, nos affaires dans ce pays doivent se liquider<sup>2</sup>* ». Anthime revient l'année suivante en France et la société de commerce où il collaborait avec son frère depuis la mort de sa mère fut liquidée en 1832.

---

1 Lettre à Anthime Colombel du 31 mai 1825.

2 Lettre à Anthime Colombel du 25 juillet 1826.

